

SERVICE PUBLIC INTERCOMMUNAL DE L'ÉNERGIE





Les Communautés de communes du Crestois et du Pays de Saillans, du Diois et du Val de Drôme en Biovallée, ont créé pour tous les habitants, un service public de proximité pour tous leurs travaux d'amélioration ou de rénovation énergétique du logement.

OU'EST-CE QUE C'EST?

Un service gratuit proposé aux particuliers, locataires ou propriétaires, par votre intercommunalité pour vous aider à améliorer le confort thermique et la performance énergétique de votre logement.

POUR QUOI FAIRE ?

Accompagner les habitants pour toutes les démarches, la recherche de solutions adaptées, par des techniciens spécialisés, agents publics, qui garantissent une totale objectivité et qui peuvent assurer un suivi global ou partiel selon la demande.

COMMENT?

Une gestion globale du dossier : nous vous informons, conseillons, aidons à identifier et à mobiliser les aides existantes et à trouver les professionnels compétents.

DES QUESTIONS?

CONTACTEZ-NOUS!

© Tél. 09 70 59 05 15 © energie.habitat@cccps.fr

Action soutenue par :









